



SARL au capital de 8.000 euros - n° SIRET 53864611800017

Lieu dit « Le Suc »

81240 ALBINE

Tél. 05 63 98 34 74 / 06 32 22 77 20 / 06 06 60 57 22

Site : www.camping-lestap-tarn-81.com

Email : campinglestap81@gmail.com

TARIFS REFUGE

Du 01/04/2016 au 02/01/2017

Tarifs TVA incluse selon taux en vigueur au 01 janvier 2016 – Le montant de la taxe de séjour est fixé par la commune et n'est pas inclus dans les tarifs

TARIF REFUGE

| 1 NUIT AU REFUGE | Prix forfaitaire |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 Chambre 4 personnes | 60 € |
| 2 Chambres 4 personnes | 80 € |

| 2 NUITS AU REFUGE | Prix forfaitaire |
|--------------------------|-------------------------|
| 1 Chambre 4 personnes | 100 € |
| 2 Chambres 4 personnes | 120 € |

| Transport de bagages | Prix /Transport |
|-----------------------------|------------------------|
| Refuge /Albine | 45 € |

Possibilité de demi-pension ou pension complète à la demande

Demander tous les renseignements à l'accueil du Camping Lestap

CONDITIONS GENERALES

1. PREAMBULE

L'assurance villégiature est obligatoire (*cette assurance est généralement comprise dans l'assurance de votre logement. Il vous appartient de vérifier si vous êtes assurés : incendie, dégâts des eaux et responsabilité civile*).

La réservation vaut acceptation des présentes conditions générales.

Le client déclare avoir été informé que l'accès final au Refuge se fait sur un chemin de randonnée (durée de montée indicatif d'environ deux heures trente à partir du camping Lestap).

2. RESERVATION ET REGLEMENT DU SEJOUR

- La réservation sera définitive à l'encaissement de l'acompte de 25% du montant total du séjour. Le montant de l'acompte doit être accompagné du formulaire de réservation.
- Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.
- Le nombre de personnes ne devra pas dépasser la capacité de la location. Les locations sont louées nominativement et ne peuvent être sous-louées.
- Le client devra verser le solde 30 jours avant le début de la location.

3. PRIX

Les prix sont en euros et s'entendent tva incluse selon le taux en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

4. RESILIATION DU CONTRAT

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

En cas de non présentation du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Le camping Lestap vous propose une assurance annulation et interruption facultative dans votre contrat de réservation. Notre partenaire, Gritchen Affinity, s'engage à rembourser tout ou partie du séjour **aux seuls clients ayant souscrit l'assurance** Campeze Couvert, suivant conditions générales disponibles sur notre site internet. Le montant total de cette assurance facultative représente 3.5% du montant de votre séjour.

5. ACCUEIL ET REMISE DES CODES

L'accueil et la remise des codes d'accès se feront à votre arrivée à l'accueil du camping Lestap.

De manière à vous laisser le temps de monter à pieds au refuge l'heure d'arrivée se fera avant 14 heures.

L'heure de départ du refuge le lendemain se fera avant 10 heures.

6. ETAT DES LIEUX

Le nettoyage du refuge est à la charge du locataire pendant la période de location et avant son départ. Si le nettoyage est assuré par le bailleur, celui-ci sera facturé 45 euros. Les chambres devront être rangées et les couvertures polaires pliées au pied du lit.

7. OCCUPATION

La réservation du refuge n'est pas une garantie d'exclusivité. En effet, le refuge, comme son nom l'indique, doit rester ouvert à toute personne qui souhaite s'y abriter au niveau de la partie accessible à tous (entrée du refuge comportant 3 bancs).

Si le locataire ne loue qu'une chambre, celui-ci partagera l'espace restauration avec les occupants de la deuxième chambre.

Le refuge ne pourra en aucun cas être occupé par un nombre supérieur à celui précisé au contrat. Le locataire ne devra modifier en rien ni les lieux, ni la disposition des meubles. Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux, sans gêner les autres occupants ne faisant pas partis de son groupe. Les chaussures sont interdites dans le refuge et sont à laisser à l'entrée du local partie commune. Pensez à emmener vos chaussons.

Les lits sont équipés d'un oreiller et d'une couverture polaire. **Equipez-vous de draps ou d'un sac de couchage.**

Les ordures ménagères sont à emporter. **Il est strictement interdit de fumer dans le refuge (Décret n° 2006-1386)**

8. DUREE DU SEJOUR

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

9. ANIMAUX

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés à l'intérieur du refuge.

10. ELECTRICITE

Le refuge est équipé de panneaux solaires servant à l'éclairage de celui-ci la nuit et à la recharge des batteries de téléphones et appareils photographiques. L'autonomie des batteries étant réduite, vous devrez apprendre à maîtriser vos consommations pour profiter au mieux de votre séjour.

11. TOILETTES

Le refuge est équipé de toilettes sèches accessibles avec un code. En sortie, un bidon d'eau est à votre disposition afin de vous laver les mains. L'autonomie du réservoir d'eau est de 10 Litres, vous devrez apprendre à maîtriser vos consommations pour en profiter au mieux. Attention à bien vider régulièrement la réserve d'eaux grises située sous l'évier, afin que celle-ci ne déborde pas.

12. EAU

Le refuge ne comporte pas d'eau courante : vous avez la possibilité de vous approvisionner à une source située en contrebas du refuge sur le circuit d'interprétation nocturne. **L'eau du jerrican utilisée pour le lavabo est non potable.**